

Communiqué

14^{ÈME} ÉDITION DU GUIDE « CADRE ET PRATIQUES DE COMMUNICATION FINANCIÈRE »

Paris, le 30 juillet 2021 – La 14^{ème} édition annuelle du Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » réalisée par Bredin Prat, le Cliff et PwC France et Maghreb est parue ce jour.

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est un outil didactique dont l'ambition est d'aider les émetteurs, professionnels de la communication financière et dirigeants, ainsi que les consultants et prestataires spécialisés, à se repérer au sein des dispositions réglementaires auxquelles sont soumises les sociétés cotées, tout en décrivant les pratiques usuelles en la matière.



La crise sanitaire qui se poursuit a nécessité la prorogation de certaines adaptations législatives et réglementaires initiées en 2020 et l'enrichissement d'autres. Leur cadre guide les émetteurs dans cette période particulièrement évolutive à la visibilité toujours incertaine. L'extra-financier prend une place de plus en plus importante dans les relations investisseurs : des changements profonds sont en marche accélérée, dans le sillage des impulsions sociétale et réglementaire. Notre édition 2022 marquera certainement une nouvelle étape dans ces évolutions.

En attendant, cette édition 2021 ne comprend pas de nouveautés majeures, il est plus juste de parler de précisions. Il s'agit en particulier des textes spécifiques liés à la crise sanitaire (comptes 2020, situation de trésorerie et dividende, règles relatives à la tenue des AG...), de l'actualisation des différents Guides de l'AMF (information périodique – notamment des précisions sur les données financières estimées -, information permanente, DEU, prospectus) ou encore de l'évolution de sa doctrine pour encadrer davantage l'activisme actionnarial. Sur un plan pratique, nous avons intégré les changements de numérotation intervenus suite à la création dans le Code de commerce d'un nouveau chapitre dédié aux sociétés cotées. Les autres nouveautés concernent les prospectus, avec le contenu du document d'exemption à l'obligation de publier un prospectus ou encore le nouveau « Prospectus de relance de l'Union Européenne ».

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est enrichi en annexe d'un lexique des termes employés en communication financière, d'une partie dédiée au document d'enregistrement universel, ainsi que d'un index détaillant tous les textes réglementaires. Edité en versions française et anglaise, il est historiquement préfacé par le Président de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est disponible sur les sites Internet de Bredin Prat, du Cliff et de PwC France et Maghreb.

A propos de Bredin Prat

Contact : Didier Martin, Associé – www.bredinprat.com

Bredin Prat est composé de près de 200 avocats français, anglais ou américains et a concentré son activité sur certains domaines du droit des affaires. Très présent dans les opérations de fusions-acquisitions et sur les questions de droit boursier, son activité est également particulièrement développée pour ce qui concerne le droit de la concurrence français et européen, le droit social, le droit public, le droit fiscal, le financement, le contentieux attaché à ces matières et l'arbitrage international.

A propos du Cliff

Contact : Olivier Psaume, Président – www.cliff.asso.fr

Créé en 1987, le Cliff est l'association française des professionnels de la communication financière. Il regroupe environ 260 membres issus de sociétés cotées, représentant plus de 80% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, ainsi que des consultants et des experts dans des domaines liés à la communication financière. À ce titre, le Cliff est une institution reconnue en France. Il participe à la valorisation de la profession grâce à ses activités favorisant le partage d'expériences, d'expertises et de nouveautés, grâce également à son programme de formation unique en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et à sa contribution au guide annuel « Cadre et Pratiques de Communication Financière ».

A propos de PwC France et Maghreb

Contact : Philippe Kubisa, Associé – www.pwc.fr

En France et au Maghreb, PwC développe des missions de conseil, d'audit et d'expertise juridique et fiscale, avec pour ambition stratégique d'être l'acteur de référence sur les enjeux de confiance et de transformation des entreprises. Les entités de PwC en France et au Maghreb rassemblent plus de 6000 personnes qui partagent leurs expertises au sein d'un réseau international comptant plus de 284 000 personnes dans 155 pays. Parmi ses initiatives, le cabinet s'engage dans la montée en compétences collective de tous ses collaborateurs, ses clients et ses parties prenantes afin d'anticiper les usages du futur. Rendez-vous sur www.pwc.fr.